Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 056-215601998-20261023-2026077-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 14
Votants 15

L'an deux mil vingt six
le 23 octobre à 20 h 30
le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de M. Paul COZIC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 octobre 2026

PRÉSENTS : Paul COZIC, Gwendoline LE STER, Anthony ROLLAND, Joël MAGUER, Laurence LE BOZEC, Gurvan LOLLIEROU, Evelyne BONNARD, Aurélien LE BEC, Amélie ALBERT, Dominique LE DU, Sylvie NOIRET, Louis-Marc QUERE, Cécile ROBERT, Sandrine LE GALL.

ABSENTS : Néant

PROCURATIONS : Mikaël LE MADEC donne procuration à Laurence LE BOZEC.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Gurvan LOLLIEROU est élu secrétaire de séance.

Délibération 2026/077 – VENTE D'UNE PARTIE D'UN TERRAIN COMMUNAL AU LIEU DIT KERHON A M ET MME MATTHEWS GEOFFREY

Vu la demande d'achat d'une partie du terrain communal ZK68 sis Kerhon à Roudouallec d'une contenance d'environ de 100 m2, présentée par Monsieur et Madame MATTHEWS Geoffrey le 27 juillet 2026,
Considérant que la Commune de Roudouallec est propriétaire dudit terrain situé au lieu-dit Kerhon,
Considérant que le terrain convoité est entretenu depuis des années par Monsieur et Madame MATTHEWS Geoffrey,

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise la cession dudit terrain au profit de Monsieur et Madame MATTHEWS Geoffrey au prix de 1€/m2,
- Autorise Monsieur et Madame MATTHEWS Geoffrey à solliciter un géomètre pour réaliser les formalités nécessaires à la cession,
- Précise que les frais de géomètre et de notaire seront à charge de l'acquéreur,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette cession,
- Décide que la présente délibération deviendra caduque si aucune démarche n'est entamée par le demandeur dans un délai de 18 mois

Fait à Roudouallec, le 23 octobre 2026
Pour extrait conforme au registre

Le secrétaire de séance
Gurvan LOLLIEROU

Le Maire
Paul COZIC

Mairie de ROUDOUALLEC (Morbihan)